Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Promotion des logiciels libres: le Canton de Vaud primé

L'association /ch/open a décidé le 23 septembre 2009 de décerner un prix à François Marthaler, conseiller d'Etat en charge de l'informatique, pour l'action du Canton de Vaud en faveur des logiciels libres et open source.

Fondée en 1982, l'association /ch/open promeut une informatique durable en organisant chaque année plusieurs manifestations permettant à des utilisateurs d'échanger des expériences et de rencontrer les entreprises suisses en pointe sur les technologies open source. L'édition d'automne d'OpenExpo qui s'est tenue à Winterthour les 23 et 24 septembre a été l'occasion de décerner divers prix à des projets privés ou publics, dont un prix au chef du Département des infrastructures dans la catégorie "avocat" des logiciels libres.

Depuis quelques années, l'Etat de Vaud recourt de plus en plus systématiquement à des solutions informatiques dites « libres »*. L'ensemble des sites Internet de l'Etat est, par exemple, réalisé avec le gestionnaire de contenu open source Typo3. La gestion des documents électroniques se fait avec Alfresco; le Département de l'économie gère le suivi des relations avec les entreprises du canton grâce à SugarCRM et les informations géo-référencées sont mises à disposition des internautes grâce à un serveur Cartoweb. De nombreux autres logiciels libres sont utilisés, notamment dans l'infrastructure, et permettent d'éviter une trop forte dépendance de l'Etat vis-à-vis de fournisseurs - souvent étrangers - en situation de monopole technologique.

Sur proposition du Canton de Vaud, la Conférence suisse de l'informatique (CSI) a adopté en 2008 le texte d'une licence logiciel libre permettant aux collectivités publiques de partager leurs développements (licence GPL de la CSI). Depuis cette année, la CSI offre une plate-forme d'échange pour développer des projets communs à plusieurs cantons. Parmi ces projets, on trouve le logiciel Tener développé par le Canton de Vaud pour optimiser l'utilisation de l'énergie dans les bâtiments publics ou privés.

François Marthaler estime que la mutualisation de logiciels destinés à la réalisation des tâches publiques représente un potentiel énorme d'économie, si l'on sait que le Canton de Vaud dépense à lui seul chaqueannée environ 35 millions de francs pour

développer et améliorer des logiciels qui permettent de fournir des services peu ou prou identiques dans toutes les collectivités publiques.

Le Conseil d'Etat considère que le développement de la cyberadministration ne peut s'envisager que si les cantons mettent en commun leurs moyens financiers et développent ensemble des outils standardisés, bon marché et faciles d'usage. Il est satisfait de constater que les efforts engagés dans ce sens par sa Direction des systèmes d'information (DSI) sont reconnus par les professionnels suisses du domaine.

* www.vd.ch/ll > Logiciel libre : définition à la sauce vaudoise

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 septembre 2009

DINF, Patrick Amaru, chef de la Direction des systèmes d'information (DSI), 021 316 11 88, Thi Ngoc Tu Ho, "ambassadrice des logiciels libres", DSI, 021/316 08 09